



Conseil général de la Sarthe

COMMISSION PERMANENTE Séance du lundi 17 mars 2014

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 17 mars 2014, à 14 heures 35, les membres de la Commission Permanente du Conseil Général, sur convocation adressée le mercredi 12 mars 2014 se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau, Salle Michel d'Aillières, sous la présidence de M. Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général.

Les membres ci-après de la Commission Permanente ont été convoqués à la réunion :

M. Dominique Le Mèner, Vice-Président, *excusé, pouvoir à M. Jean-Marie Geveaux*,
Mme Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Présidente, *excusée, pouvoir à Louis-Jean de Nicolaÿ*,
M. Jean-Pierre Chauveau, Vice-Président, *excusé, pouvoir à M. Charles Somaré*,
Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente,
M. Jean-Pierre Vogel, Vice-Président,
M. Louis-Jean de Nicolaÿ, Vice-Président,
M. Fabien Lorne, Vice-Président, *excusé, pouvoir à M. Pierre Touchard à compter du rapport n° 6*
M. Charles Somaré, Vice-Président,
M. Michel Royer, Vice-Président, *excusé*,
Mme Chantal Albagli, Vice-Présidente,
M. Pierre Touchard, Vice-Président,
M. Bernard Petiot, Vice-Président, *absent*,
M. Gérard Brault, Membre de la Commission Permanente,
M. Christophe Chaudun, Membre de la Commission Permanente,
M. Christophe Counil, Membre de la Commission Permanente,
M. André Langevin, Membre de la Commission Permanente,
M. Michel Letellier, Membre de la Commission Permanente,
Mme Christiane N'Kaloulou, Membre de la Commission Permanente,
Mme Jacqueline Pédoya, Membre de la Commission Permanente,
M. Yannick Rebré, Membre de la Commission Permanente, *absent*,
M. Jean-Pierre Rossard, Membre de la Commission Permanente, *excusé*,

Invités :

M. Hugues de MALEISSYE-MELUN, Directeur Général des Services et M. Pierrick BERRIGUIOT, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

*

* *

EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Aides au développement économique et touristique - emploi

Il est proposé à la Commission permanente :

- Au titre de l'économie : de verser une subvention de 71 760 € maximum en faveur de l'Agence des Territoires de la Sarthe (SPL), d'accorder une subvention de 55 000 € à la société MODULARIS et de 60 000 € à la société F2M ; de donner un avis favorable à l'attribution d'un PPD de 100 000 € pour la société GRANDRY sans abondement par le Conseil général, et de consolider l'aide versée de 87 366 € à la société FASSIER.

- Au titre du tourisme : d'accorder une subvention de fonctionnement de 32 500 € à la Transvap ; de proroger d'une année le bénéficiaire d'une subvention de 40 000 € à la commune de Marçon pour la création d'une piscine aquatique

- au titre de l'emploi : d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec Sarthe Développement et Pôle Emploi.

Accord de la Commission Permanente.

M. Louis-Jean de Nicolaÿ, Président de Sarthe Développement, Mme Véronique Rivron et M. Jean-Pierre Vogel, vice-Présidents de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

2 - Actions d'insertion

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat 2014 avec le CEAS 72.

Accord de la Commission Permanente.

SOLIDARITÉ : ENFANCE-FAMILLE, PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

3 - Indemnités de stage aux étudiants de troisième cycle de médecine générale

Il est proposé à la Commission permanente de modifier le régime d'aide financière en intégrant la possibilité de bénéficier une seconde fois de l'aide à l'occasion de la réalisation d'un stage ambulatoire.

Accord de la Commission Permanente.

4 - Contrats d'engagement médecine et odontologie, changement de signataires

Il est proposé à la Commission permanente de modifier les parties signataires aux contrats d'engagement médecine et odontologie.

Accord de la Commission Permanente.

5 - Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans et des maisons d'assistantes maternelles

Il est proposé d'attribuer à l'association 'M.A.M. 1, 2, 3 ... Soleil', gestionnaire de la Maison d'assistantes maternelles du même nom, une aide financière de 5 358,80 € pour l'achat de matériel.

Accord de la Commission Permanente.

6 - Participation au financement des centres sociaux

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'apporter son concours financier à hauteur de 13 576 € aux actions présentées par les Centres Sociaux péri-urbains,
- de se prononcer sur les subventions à verser aux différents Centres Sociaux intercommunaux et au Centre Social Gens du Voyage Voyageurs 72,
- d'habiliter le Président à signer les conventions partenariales qui pourraient être conclues avec la CAF, les Communautés de Communes ou communes, ainsi que les Centres Sociaux,
- d'accorder une subvention de 12 876 € au Centre Social Val du Loir pour l'action 'Accompagnement de proximité dans le cadre de l'épicerie solidaire',
- d'habiliter le Président à signer la convention précisant les modalités de mise en oeuvre de cette action.

Accord de la Commission Permanente.

7 - Avenant à la convention CNSA de modernisation et de professionnalisation des services d'aide à domicile dans le Département de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer avec la CNSA l'avenant à la convention de modernisation et de professionnalisation des services d'aide à domicile.

Accord de la Commission Permanente.

8 - Subventions aux associations et organismes concourant à la politique sociale

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions aux associations citées en annexe pour un montant de 105 415 €.

Accord de la Commission Permanente.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : COLLÈGES ET TRANSPORTS

9 - Programme départemental de travaux dans les collèges publics

Il est proposé à la Commission permanente d'individualiser les autorisations de programme pour les opérations suivantes : 60 000 € pour les études de faisabilité pour les travaux de restructuration lourde et d'extension du collège Jean Cocteau de Coulaines, 60 000 € pour le collège Maroc-Huchepie du Mans, 60 000 € pour le collège Henri Lefevre d'Arnage, 80 000 € pour le collège Marcel Pagnol de Noyen-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente.

10 - Compensation aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder aux établissements scolaires, au titre de la compensation financière allouée par le Conseil général pour la prise en charge des 1/2 pensionnaires bénéficiant d'un tarif minoré de restauration, un acompte de 60% dès la notification de ces dotations et de préciser la date de remise des dossiers concernant les informations relatives aux boursiers.

Accord de la Commission Permanente.

- 11 - Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 29 170,78 € pour l'équipement matériel et mobilier.
Accord de la Commission Permanente.
- 12 - Budget de fonctionnement des collèges publics - Année 2014 Répartition dotation complémentaire**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention complémentaire de fonctionnement à quatre collèges qui en ont fait la demande pour faire face à des difficultés financières.
Accord de la Commission Permanente.
- 13 - Les Trophées du Développement Durable**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir une subvention de 10 626 € entre onze collèges.
Accord de la Commission Permanente.
- 14 - Fonds départemental des services d'hébergement**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 33 148,65 € pour faire face à des dépenses nécessaires à la continuité de leur service de restauration.
Accord de la Commission Permanente.
- 15 - Soutenir l'Enseignement Privé**
Il est proposé à la Commission permanente une subvention de 2 000 € à la Fédération départementale des MFR de la Sarthe afin de soutenir la participation des établissements à la journée de rencontre élèves-secteurs professionnels.
Accord de la Commission Permanente.
- 16 - Désaffectation de l'internat du collège Jules Ferry de Saint Calais**
Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur la désaffectation des locaux internat du collège de Saint Calais.
Accord de la Commission Permanente.
- 17 - Prêts d'Honneurs aux étudiants**
Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable sans intérêt dans un délai de quatre ans à deux étudiantes, originaire de la Sarthe, représentant un engagement de 5 500 €.
Accord de la Commission Permanente.
- 18 - Participation du Département aux frais d'accompagnement relatifs aux transports des élèves des SIVOS et aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre :
- des frais d'accompagnement relatifs aux transports scolaires des élèves des SIVOS pour un montant de 10 922 €
- des frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 8 678 €.
Accord de la Commission Permanente.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES ET ROUTES

19 - Modification de la répartition du programme 2014 d'opérations de sécurité sur les routes départementales

Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification de la répartition du programme 2014 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.

Accord de la Commission Permanente.

20 - Conventions voirie départementale

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec l'IGN, une convention avec le SAEP de Dollon et une convention avec la Commune de Piacé pour un aménagement de la traverse du bourg sur la RD 338.

Accord de la Commission Permanente.

21 - Modification de la voirie départementale résultant de la construction de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire et de l'aménagement foncier qui en découle

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le projet de modification de la voirie départementale résultant de la construction de la LGV Bretagne-Pays de la Loire et de l'aménagement foncier qui en découle.

Accord de la Commission Permanente.

22 - Acquisition, cession et déclassement, classement dans le cadre d'opérations de voirie

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition d'une parcelle à Conflans-sur-Anille dans le cadre de la déviation de Saint-Calais ; - le déclassement et classement de voiries sur la Commune de Tuffé ; - le classement/déclassement de RD et VC et cession des voies de désenclavement dans le cadre du contournement de Fresnay-sur-Sarthe et d'autoriser le 1^{er} Vice-Président à signer les actes administratifs à intervenir et toutes pièces afférentes à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente.

23 - Modification de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2012 pour le canton de Sillé le Guillaume

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la répartition 2012 du canton de Sillé-le-Guillaume.

Accord de la Commission Permanente.

24 - Fonds de Solidarité pour le Logement - Admission en non valeur

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non valeur de la somme de 81 796,64 €.

Accord de la Commission Permanente.

25 - Délégation de compétence des aides à la pierre Bilan 2013 - programmation 2014 Aide départementale à la réhabilitation

Il est proposé à la Commission permanente :

- de prendre acte du bilan 2013 de la délégation de compétence des aides à la pierre,
- d'établir la programmation 2014 pour le parc public :
 - . des opérations d'offre nouvelle dans le cadre de la délégation de compétence,
 - . des opérations de réhabilitation éligibles à l'aide départementale,
- d'attribuer un montant d'aide départementale de 49 850 € pour la réhabilitation de cent quatorze logements.

Accord de la Commission Permanente.

MM. Louis-Jean de Nicolaÿ et Pierre Touchard, membres du Conseil d'administration de l'OPH de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

26 - Prêts pour la rénovation de l'habitat des personnes âgées

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la fiche n° 4-21 « Prêt pour la rénovation de l'habitat des personnes âgées » du guide des aides du Département en intégrant un nouveau montant de prêt.

Accord de la Commission Permanente.

27 - Logement Aide aux associations

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 780 € à l'association représentative des locataires, C.N.L. 72 - Confédération Nationale du Logement.

Accord de la Commission Permanente.

AGRICULTURE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

28 - Politique territoriale - Conventions de développement local

Il est proposé à la Commission permanente de prolonger par avenant la convention de développement local de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois, d'approuver l'avenant pour entériner le choix du projet structurant au titre de la dotation proportionnelle de la convention de développement local de la Communauté de communes du Val du Loir pour la période transitoire et d'attribuer 56 568,88 € au titre de la dotation de base des CDL.

Accord de la Commission Permanente.

29 - Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder une subvention totale de 12 000 €, destinée à deux agriculteurs au titre de l'aide à la meilleure prise en compte de l'environnement en production végétale,
- de valider une convention avec la SAFER, sans enjeux financier pour le Conseil général, pour des acquisitions de terrains en vue d'un projet de développement économique et d'habiliter le Président à signer la convention ainsi que tous les avenants éventuels dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée de la convention.

Accord de la Commission Permanente.

30 - Laboratoire départemental - Admissions en non valeurs

Il est proposé à la Commission permanente d'admettre en non valeurs des créances pour un montant de 2 387,76€.

Accord de la Commission Permanente.

31 - Alimentation en eau potable

Il est proposé à la Commission permanente :

- de transférer 11 000 € entre l'autorisation de programme eau potable et l'autorisation de programme protection des captages,

- d'accorder deux subventions de 5 000 € à la Commune de Cherré et une subvention de 6 000 € au syndicat AEP de Perseigne Saosnois pour la réalisation des études pour les périmètres de protection des captages.

Accord de la Commission Permanente.

32 - SAGE du Bassin du Loir

La Commission Locale de l'Eau a sollicité le Conseil général sur le SAGE du Bassin du Loir. Il vous est proposé d'émettre un avis réservé sur ce projet, tant que des éclairages ou modifications n'auront pas été apportés sur le Règlement et sur de nombreuses dispositions du PAGD et un avis très réservé sur les modalités de financement des actions à mener.

Accord de la Commission Permanente.

33 - Aide départementale aux cours d'eau non domaniaux

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention à hauteur de 10% du montant estimatif.

Accord de la Commission Permanente.

34 - Participation financière du Département à la réalisation de protections locales pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations du quartier crétois au Mans

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver la participation financière du Département et d'habiliter le Président à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente.

Mmes Véronique Rivron, Jacqueline Pédoya, MM. Christophe Counil et André Langevin, Conseillers communautaires, ne prennent part ni au débat ni au vote.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

35 - Environnement

Il est proposé à la Commission permanente :

- de donner un avis favorable au projet de plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Loir et Cher et au projet de plan de prévention et de gestion des déchets du BTP de la Mayenne,
- d'accorder à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe une subvention de 8 000 €, pour la mise en place de son second dispositif EcoproDDuire 72, à Sarthe Nature Environnement une subvention de 3 000 € au titre des partenariats sur la gestion des déchets et d'autoriser le Président à signer la convention, et au Conservatoire des Espaces Naturels de la Sarthe une subvention de 6 399 €, pour des projets d'études sur des espèces à enjeux identifiées dans le schéma des ENS,
- d'émettre un avis favorable à six demandes de remise de majoration et d'intérêts de retard relatif aux taxes départementales pour le CAUE et des espaces naturels sensibles,
- d'ajuster la programmation prévisionnelle pour l'assainissement en 2014,
- de proroger les décisions du 14 décembre 2012 concernant la commune de Neuvy-en-Champagne jusqu'au 31 décembre 2015.

Accord de la Commission Permanente.

36 - Création d'un Noeud de raccordement (NRA) de montée en débit (MED) sur la Commune de Saint-Pavace

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à accorder une subvention de 32 383 €, correspondant à 20 % du coût total des dépenses retenues hors taxes.

Accord de la Commission Permanente.

37 - Contrat relatif au financement et aux modalités d'exécution des travaux entre le Département et la SNCF sur la commune de Saint-Hilaire-le-Lierru

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer un contrat avec la SNCF sur la ligne Paris - Brest - commune de Saint-Hilaire-le-Lierru, dans le cadre de travaux de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité.

Accord de la Commission Permanente.

CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

38 - Patrimoine

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 97 650 € d'aides à des associations patrimoniales et d'autoriser le Président à signer la convention encadrant la remise des prix de la photographie et l'organisation du 1^{er} salon de l'auto-édition à l'Abbaye de l'Epau.

Accord de la Commission Permanente.

39 - Actions culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes

:

- 92 000 € au titre des pratiques amateurs et sensibilisation,
- 7 500 € au titre de l'aménagement de lieux culturels,
- 69 500 € au titre des festivals,
- 21 300 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses.

D'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente.

40 - Aide aux associations sportives et culturelles cantonales

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur la répartition proposée dans le cadre des dotations allouées aux associations sportives et culturelles.

Accord de la Commission Permanente, avec quatre votes contre et deux abstentions.

41 - Plan lecture publique

Il est proposé à la Commission permanente, dans le cadre du plan lecture publique :

- . de réévaluer les prix plafonds applicables à la construction et à l'aménagement de bibliothèques et d'approuver les fiches correspondantes,
- . d'accorder une subvention de 115 520 € à la commune de Bessé-sur-Braye pour la construction d'une bibliothèque,
- . d'accorder un régime spécifique de versement de la subvention consentie à la commune d'Etival-lès-Le-Mans, à hauteur de 50 % du montant de l'opération.

Accord de la Commission Permanente, avec une abstention.

42 - Abbaye de l'Epau Modification des tarifs

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur de nouveaux tarifs de locations et droits d'entrée de l'Abbaye de l'Epau.

Accord de la Commission Permanente.

43 - Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 65 466 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente.

44 - Actions Sportives Promotionnelles

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder un crédit de 35 500 € à différentes associations du Département.

Accord de la Commission Permanente.

45 - Sports Mécaniques

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder un crédit de 11 100 € à différentes associations du Département.

Accord de la Commission Permanente.

46 - Aides aux Associations

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 1 000 € à l'Association pour la Mixité et l'Insertion par la Découverte de l'Endurance Moto.

Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 47 - Demande de garantie d'emprunt Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe, à hauteur de 80%, pour un emprunt de 435 000 € destiné à financer l'acquisition et la rénovation d'un immeuble situé à La Flèche.
Accord de la Commission Permanente.
Mme Chantal Albagli, Membre du Conseil d'administration de l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe, ne prend part ni au débat ni au vote.
- 48 - Garantie d'emprunt accordée par le Département Modification des caractéristiques d'un emprunt SARL Saint-Hubert**
Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à hauteur de 50% à la SARL Saint-Hubert pour un emprunt d'un montant à l'origine de 586 928,72 €, destiné au financement de la construction d'une maison d'enfants 'Les Pléiades' à Sablé sur Sarthe.
Accord de la Commission Permanente.
- 49 - Acquisition de locaux 160 avenue Bollée au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser un redéploiement de 300 000 € d'autorisation de programme sur l'opération n° 3019706 concernant l'acquisition de locaux en VEFA à Allonnes en faveur de l'opération n° 3029907 relative à l'acquisition des locaux au 160 avenue Bollée au Mans.
Accord de la Commission Permanente.
- 50 - Opération de rénovation et de restructuration sur le site de la Croix de Pierre.**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser un redéploiement de 12 000 € d'autorisation de programme sur l'opération n° 3029904 concernant la rénovation du bâtiment F et le remplacement des menuiseries extérieures de la Croix-de-Pierre en faveur de l'opération n° 3014719 relative à la restructuration et la rénovation d'un bâtiment à la Croix-de-Pierre.
Accord de la Commission Permanente.
- 51 - Acquisition d'une parcelle au 2 et 4 Rue des capucins à La Flèche**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser un redéploiement de 100 € d'autorisation de programme sur l'opération n° 3019706 concernant l'acquisition de locaux en VEFA à Allonnes en faveur de l'opération n° 3019709 relative à l'acquisition de la parcelle n° AP 393 au 2 et 4 rue des Capucins à la Flèche.
Accord de la Commission Permanente.
- 52 - Groupement d'Intérêt Public (Ioratoires d'analyses) Inovalys Conventions de mise à disposition de ressources**
Il est proposé à la Commission Permanente d'adopter les conventions de gestion et d'assistance relatives aux personnels mis à disposition par le Département auprès du GIP Inovalys d'une part et de services pour le système d'information du GIP, d'autre part.
Accord de la Commission Permanente.

53 - Groupement d'Intérêt Public (Laboratoires d'analyses) Inovalys Avance sur contribution annuelle et modalités de cloture des comptes du budget annexe et cloture des comptes du budget annexe

Il est proposé à la Commission permanente de verser une subvention de 200 000 € au GIP Inovalys en qualité d'acompte sur la contribution 2014 du Département.

Accord de la Commission Permanente.

54 - Dispositif d'accès à l'emploi titulaire

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver :

- le programme pluriannuel ajusté d'accès à l'emploi titulaire du Conseil général joint en annexe,
- la prise en charge de l'organisation d'une sélection professionnelle par la collectivité en 2014.

Accord de la Commission Permanente.

55 - Convention de reprise de jours épargnés sur un CET d'un agent partant par voie de mutation externe

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne temps d'un agent dans le cadre de sa mutation externe à la Mairie de Coulaines.

Accord de la Commission Permanente.

56 - Associations diverses

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur l'attribution de subventions pour diverses associations au titre du fonctionnement de leurs activités, de l'organisation de congrès, de leurs déplacements pour scolaires ou sportifs.

Accord de la Commission Permanente.

M. Michel Letellier ne prend part ni au débat ni au vote.

57 - Partenariats associatifs

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 3 100 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente.

58 - Représentations du Conseil général au sein des organismes extérieurs suivants : Comité de Bassin Loire-Bretagne Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome Le Mans-Arnage

Il est proposé à la Commission permanente de renouveler les élus siégeant au sein du Comité de Bassin Loire-Bretagne et de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome Le Mans-Arnage.

Accord de la Commission Permanente.

AGRICULTURE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

59 - Aménagement du territoire Agence des territoires de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 300 €, d'actions du capital social de la Société Publique Locale Agence des Territoires de la Sarthe, aux collectivités listées en annexe.

Accord de la Commission Permanente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 25.

*
* *

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

Jean-Marie GEVEAUX

Affiché le :

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.